

# outil 59 Plaidoyer mené par des enfants en Colombie

## Étude de cas

En septembre 2012, le gouvernement colombien a annoncé l'ouverture de pourparlers de paix officiels avec les FARC, l'un des principaux groupes armés impliqués dans le conflit colombien, figurant depuis 2003 aux Annexes du rapport annuel du Secrétaire général en raison du recrutement et de l'utilisation d'enfants. En février 2013, à l'occasion de la 'Journée de la Main Rouge', un groupe d'enfants touchés par le conflit a participé à une audience publique au Congrès colombien pour présenter un 'Livre de rêves' présentant leurs attentes et leurs propositions pour le processus de paix. Cette initiative était coordonnée par un réseau national d'organisations de la société civile et l'événement a été hautement médiatisé dans un contexte qui demeure extrêmement politisé voire polarisé.

Préalablement à l'événement, les risques suivants avaient été identifiés :

- Les enfants pourraient être bouleversés ou se sentir en danger en raison de la couverture médiatique ;
- La politisation potentielle de l'intervention des enfants ;
- Des questions agressives des journalistes pourraient traumatiser les enfants ;


L'approche suivante a été adoptée pour veiller à ce que les participants soient préparés, soutenus et protégés de manière adéquate :

- 1) La participation à cette initiative n'était ouverte qu'aux enfants qui étaient déjà activement impliqués dans des groupes de jeunes ou d'autres structures communautaires dans lesquels ils pourraient trouver le soutien et l'accompagnement nécessaires avant et après l'événement ;
- 2) Les parents étaient informés de l'initiative et devaient donner leur accord ;
- 3) Le groupe d'enfants sélectionnés jouaient un rôle central dans la planification de l'initiative et des représentants du réseau d'organisations de la société civile les accompagnaient tout au long de l'événement ;
- 4) Le réseau d'organisations de la société civile organisait une session préliminaire d'informations avec des journalistes pour les sensibiliser à la vulnérabilité particulière de ces enfants ;

- 5) Un accord formel était conclu avec la chaîne de télévision qui couvrait l'événement, exposant les principes de base et les règles fondamentales.

Dans le cadre d'autres initiatives de plaidoyer organisées par ce réseau d'organisations de la société civile, la couverture médiatique a également été assurée par une conférence de presse. Dans ces cas, seuls certains journalistes sélectionnés, connus des organisations de la société civile pour leur professionnalisme et leur sensibilité aux questions relatives aux enfants touchés par les conflits armés, sont invités à participer.

## autres outils pertinents

-  outil 58 – Les normes de pratiques relatives à la participation des enfants (Save the Children)